

Gestion de la prévention Référent Santé Sécurité au Travail – Salarié Désigné Compétent en Prévention



Fiche programme conforme à l'article L6353-1 du Code du Travail

3 jours	21 heures	INTER ou INTRA	Délais d'accès 15 jours minimum avant le début de l'action

COMPETENCES

PUBLIC VISE Toute personne désignée par son employeur pour assurer la fonction de Référent Santé Sécurité au Travail

PRE-REQUIS

 Souhaité: savoir utiliser les logiciels usuels informatiques (navigateur, tableur, traitement de texte)

PARTICIPANTS: Max: **10** personnes



Nous nous assurons que nos prestataires de location de salles de formation répondent aux normes d'accessibilité P.M.R.

CADRES / TEXTE(S) REGLEMENTAIRE(S)

D'après l'article L4644-1 du code du travail modifié par la LOI n°2021-1018 du 2 aout 2021, la formation SDCP devient **obligatoire** à partir du 31 mars 2022.

PROFIL FORMATEUR Formateur senior IPRP DEETS Réunion

MODALITES PEDAGOGIQUES Cas pratiques sur son entreprise et mises en situation avec retour d'expériences collectives

MOYENS & SUPPORTS PEDAGOGIQUES



Référent Santé Sécurité au Travail – Salarié Désigné Compétent en Prévention

CONTENU DE LA FORMATION

- Les différents enjeux de la prévention des risques professionnels
- Les différents niveaux de prévention des risques professionnels : les principes généraux de prévention, la connaissance des risques professionnels
- Les différents acteurs internes et externes de la prévention des risques professionnels
- La matrice des responsabilités « qui fait quoi ? »
- Le rôle du Référent Santé Sécurité Salarié Désigné Compétent en Prévention Les principales obligations en Santé Sécurité au Travail
- Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations en Santé et Sécurité au Travail
- Diagnostic en Santé Sécurité au Travail
- Les priorités d'action en Santé Sécurité au Travail
- La démarche de prévention des risques professionnels
- Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux et/ou à risques
- De l'identification à l'évaluation des risques professionnels jusqu'aux plans d'action
- Les axes d'améliorations techniques, organisationnels et humains.
- Les niveaux de prévention des risques professionnels

MODALITES D'EVALUATION

Epreuve certificative à partir du travail d'intersession en entreprise (20 min):

- positionner son entreprise en santé sécurité au
- identifier les niveaux de responsabilités
- évaluer les risques d'une situation de travail

SANCTION DE LA FORMATION

Variable non renseignée

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Variable non renseignée



